Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
053-200083392-20260720-DEC-70-2026-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 20/07/2026
Mise en ligne le 20 juillet 2026

DÉCISION DU PRÉSIDENT

N° 070 / 2026
DU 20 JUILLET 2026

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION POUR L'ANNÉE 2026 À L'ASSOCIATION CUTO

Le président de Laval Agglomération,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L2121-29 et L5211-10,

Vu la délibération n° 32 / 2026 du conseil communautaire du 4 mai 2026 portant délégation d'attributions du conseil communautaire au président, notamment le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre,

Vu l'arrêté n° 158 / 2026 en date du 29 avril 2026 portant délégation de signature à Adrien Audirac, directeur général adjoint fabrique du vivre ensemble,

Vu la délibération n° 53 / 2023 du bureau communautaire du 9 mai 2023 concernant l'adhésion au Club des utilisateurs Orphée-CUTO,

Vu le budget primitif 2026 adopté le 15 décembre 2025,

Considérant que l'adhésion à l'association CUTO/Club des utilisateurs Orphée permet aux équipes de bibliothécaires du réseau de se former, de tirer profit de l'expérience d'autres structures en matière informatique, de faciliter la veille des bibliothécaires sur l'actualité informatique et bibliographique, de bénéficier d'un espace d'échanges d'expériences professionnelles autour des fonctionnalités proposées par les logiciels Orphée de C3RB,

Qu'il convient de renouveler l'adhésion à cette association pour l'année 2026,

DÉCIDE

Article 1er
Le renouvellement de l'adhésion à l'association CUTO, pour l'année 2026, pour un montant annuel de 200 € TTC, est approuvé.

Article 2
Le président ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

Article 3
Il en sera rendu compte en séance du conseil communautaire.

Article 4
Le directeur général des services de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente décision.

Pour le maire et par délégation,
Le directeur général adjoint
fabrique du vivre ensemble,

Signé : Adrien Audirac